



# Compte Rendu

## Commission Locale de Transformation de l'ESID TOULON

4 avril 2022

## Une CLT, c'est quoi ?

Malheureusement, rien d'autre qu'une ex-commission locale de **restructuration (CLR)**...

**Lexique** : une restructuration de service est une réorganisation qui donne lieu à la suppression ou à la fusion de services avec modification éventuelle de l'implantation géographique. Elle donne lieu à un arrêté ministériel qui fixe le périmètre des services concernés et la durée de la restructuration. L'agent dont l'emploi est supprimé bénéficie d'un accompagnement par l'**Antenne Mobilité Reclassement** de l'établissement (AMR).



---

Le Syndicat Force Ouvrière était représenté par Eric **ADAM** et Thierry **BORDE**.

---

Dans la lignée de la CLR 2021, l'exercice des reclassements internes et de l'anticipation des départs **prouve encore une fois sa limite**. Il s'agit maintenant d'assumer concrètement le suivi et l'accompagnement d'agents qui vont être dans une situation très délicate.

### Transformations 2022 :

- **26 POSTES SUPPRIMÉS** : principalement des postes vacants, des transferts et des départs anticipés.
- **5 AGENTS sont réellement impactés** par une suppression de poste pour lesquels aucune solution interne n'est encore envisagée à ce jour. Même si on peut noter que les choix et orientations ont été réalisés afin d'impacter un minimum d'agent, pour **Force Ouvrière** le **constat reste amer**...
- **FO** a remonté, en séance, de vraies **incohérences METIERS** dans les suppressions de postes notamment sur des postes de dessinateurs, contrôleurs de travaux, et les perspectives des USID. Enfin, sans détour nous sommes revenus sur les conclusions du **plan d'action RPS de l'USID de St Mandrier** qui a montré toute sa limite car non suivi des faits au regard des postes supprimés. La direction a au moins eu le mérite à ce sujet d'avouer ne pas avoir croisé ses infos dans le cadre de ses transformations.
- Enfin, **FO** a mis en avant le manque de communication (officiuse) envers les agents concernés par ces suppressions. Certains effectuant des demandes de mobilité, en début d'année, sans avoir coché la case restructurée donc prioritaire car pas au courant... Là, vraiment, y a de quoi se poser des questions car on ne se met vraiment pas à la place des agents concernés. Quelle négligence et quel manque de considération !

## ✚ Bilan chiffré des AMRs 2021:

- Sur les **4 postes** identifiés l'an passé comme point dur dont 1 très dur, par **FO** : **2** restent à ce jour dans l'impasse. **1 Réel point dur** demeure que nous avons défendu autant que faire se peut en séance. **FO** entrevoit une solution en interne sûrement à venir et sera très vigilant.  
Par ailleurs, nous avons rappelé à la direction les mots rassurant prononcés par notre directeur central ex directeur de l'ESID TOULON l'an passé, sur ce cas précis : « *nous n'avons jamais laissé un agent sur le carreau, et nous saurons y remédier le cas échéant mais nous souhaitons étendre le dispositif car l'ESID ne peut assumer ou supporter seul certaines problématiques* ».
- Les agents qui avaient fait l'objet d'une suppression de poste suite à des réajustements techniques en centrale l'an passé (postes militarisés), vont enfin pouvoir voir le bout du tunnel par leur remise à poste au titre du REO 2022. L'AMR va très rapidement leur signifier cette bonne nouvelle....

## ✚ Régie de Six Fours et de Lamalgue :

Avec la **fermeture anticipée** des 2 régies dans le cadre de l'embasement, **FO** a été la **seule organisation syndicale** à dénoncer des réorganisations en cours d'année 2021. Elles ont des répercussions non maîtrisées encore une fois au détriment des agents. Après un rapatriement officiel (arrêté) à l'été 2021 sur USID, voilà qu'on les a mis à disposition depuis le début de l'année en attente de la CLT puis d'une AMR. Finalement, on ne pourra revenir sur leur position qu'à compter de janvier 2022, date de publication officielle du REO. Où est passée la période allant de l'été 2021 au 31 décembre 2021 ? Quelle prestidigitation !

**FO** a fortement dénoncé ce dysfonctionnement honteux de notre administration, à l'heure où on en demande toujours plus aux agents. Ça doit être un mauvais rêve !

**Le CMG, représenté par Mme PONROY, a qualifié ces manipes de « fonctionnement à l'envers »...**

Pour **FO**, ce n'est pas la faute de la SRH qui s'est toujours positionnée comme facilitatrice pour les agents, mais alors **qui est le coupable** ? On pouvait largement attendre la fin de l'année 2021, **non** ?

Enfin, cela n'empêche pas pour autant d'apprendre des erreurs commises et admises car même si les répercussions seront moindres, deux services se créent à l'été : fusion de SRH et SGE (soutien général) et SSD (sécurité défenses) absorbé par le bureau management de l'information et qualité.

**Force Ouvrière demande un ARRÊT TOTAL de toutes ces manœuvres tant que l'on ne se sera pas assuré qu'il n'y a pas de conséquences pénalisantes pour les agents.**

## ✚ Conclusion :

Pour **Force Ouvrière**, le lexique a changé mais le résultat reste le même...

**FO** veut bien croire que la direction ait dû faire des choix difficiles, toujours est-il que « **la messe est dite** » et que le **constat fait mal**.

**FO** a dénoncé de **réels dysfonctionnements et omissions** surtout dans le **croisement des informations**. La direction a su le reconnaître mais cela ne fait pas tout ...

Nous veillerons à ce qu'elle en tienne compte à l'avenir...

Maintenant, l'heure est à l'accompagnement et au soutien des agents.

Vos délégués d'établissement restent à votre disposition :

N'hésitez pas ! contactez **Force Ouvrière**.

